



Séance du Conseil Municipal
du jeudi 23 novembre 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT le VINGT-TROIS NOVEMBRE à NEUF HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué le 15 novembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, en session du mois de NOVEMBRE ;

Sous la présidence de **M. Jacques BOMPARD, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

Nombre de membres :

- En exercice : 35
- Présents : 28
- Votant : 34

M. Gérald TESTANIERE, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Marcelle ARSAC, Mme Anne CRESPO, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, **Adjoint**

Mme Edmonde RUZE, M. Armand BEGUELIN, M. Jacques PAVET, Mme Marie-Josèphe MARTIN, M. Michel BOUYER, M. Bernard EICKMAYER, Mme Danielle GARNAVAUX, Mme Chantal GRABNER, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, Mme Carole PERVEYRIE, M. Nicolas ARNOUX, M. Guillaume BOMPARD, Mme Christiane LAGIER, Mme Anne-Marie HAUTANT, Mme Christine BADINIER, M. Gilles LAROYENNE, Mme Fabienne HALOUI, **Conseillers Municipaux.**

Absents excusés :

Mme Muriel BOUDIER	qui donne pouvoir à Mme Catherine GASPA
M. Jean-Christian CADENE	qui donne pouvoir à M. Claude BOURGEOIS
Mme Danièle AUBERTIN	qui donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse GALMARD
Mme Marie-France LORHO	qui donne pouvoir à M. Gérald TESTANIERE
Mme Sandy TRAMIER	qui donne pouvoir à Mme Anne CRESPO
Mme Yannick CUER	qui donne pouvoir à M. Gilles LAROYENNE

Absent :

M. Alexandre HOUPERT

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
M. Nicolas ARNOUX est nommé secrétaire de séance.



RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

- 1 CLASSEMENT DE VOIES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL - ACQUISITION DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION BW N° 457, 460 ET 463 APPARTENANT A LA SCCV LES JARDINS DE SULLY REPRESENTEE PAR MONSIEUR ERIC PERIER

↳ Le Conseil Municipal DECIDE d'acquérir les parcelles cadastrées section BW n° 457, 460 et 463, d'une contenance globale de 1196 m², sises rues Bouton d'Or et de la Concorde, appartenant à la SCI « Les Jardins de Sully », domiciliée 119 avenue de Verdun à ORANGE (84100), représentée par Monsieur Eric PERIER, aux conditions précitées et DE CLASSER dans le domaine public communal lesdites parcelles

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Gérald TESTANIERE

- 2 CONVENTION SPECIFIQUE RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE EXECUTOIRE DU FORFAIT DE POST STATIONNEMENT (FPS) AVEC L'AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISE DES INFRACTIONS (ANTA)

↳ Le Conseil Municipal APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la Ville d'Orange et l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions à compter du 1^{er} janvier 2018

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE et Mme CUER)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Denis SABON

- 3 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES – EXERCICE 2017 - TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES - ADMISSION EN NON VALEUR ET EXTINCTION DE LA DETTE

↳ Le Conseil Municipal DONNE un avis FAVORABLE pour l'admission en non-valeur et l'extinction de la dette de ces sommes non recouvrées d'un montant total de 2 663,84 € pour les années 2014 et 2015

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



- 4 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM – EXERCICE 2017 - TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES - ADMISSION EN NON VALEUR ET EXTINCTION DE LA DETTE

↳ Le Conseil Municipal DONNE un avis FAVORABLE pour l'admission en non-valeur et l'extinction de la dette de ces sommes non recouvrées d'un montant total de d'un montant total de 550,00 € pour l'année 2015

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

5 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION «AVENIR CYCLISTE ORANGEAIS»

✍ Le Conseil Municipal DECIDE D'ALLOUER une subvention exceptionnelle de 1 100 € à l'association «AVENIR CYCLISTE ORANGEAIS» ;

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



6 SALON DES SANTONNIERS 2017 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « ORANGE PASSION PROVENCE » ET MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DU HALL DES EXPOSITIONS

✍ Le Conseil Municipal DECIDE D'ALLOUER une subvention exceptionnelle de 3 500 € à l'association «ORANGE PASSION PROVENCE» et DE METTRE A DISPOSITON, gratuitement et à titre exceptionnel, le Hall des Expositions à cette dernière pour le salon des santonniers

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Anne CRESPO

7 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – ANNEE 2018

Pendant le débat, plusieurs élus ont quitté temporairement la séance, mais ont repris leur place avant le vote :

Mme Carole PERVEYRIE, M. Guillaume BOMPARD, Mme Anne-Marie HAUTANT, Mme Christine BADINIER, M. Michel BOUYER, M. Gilles LAROYENNE, Mme Catherine GASPA, Mme Chantal GRABNER, Mme Christiane LAGIER, M. Jean-Michel BOUDIER et Mme Marion STEINMETZ-ROCHE

Monsieur le Maire a donné un blâme à Mme Fabienne HALOUI (rappel à l'ordre) qui a pris la parole alors qu'il répondait aux questions posées par les élus de l'opposition.

✍ Le Conseil Municipal PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et de l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire sur la base duquel se tient de Débat d'Orientation Budgétaire et APPROUVE le Débat d'Orientation Budgétaire 2018 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire 2018

**5 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



8 INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR – EXERCICE 2017

Pendant le débat, M. Gérard TESTANIERE, M. Guillaume BOMPARD, M. Nicolas ARNOUX et Mme Carole PERVEYRIE ont quitté temporairement la séance et n'ont pas pris part au vote.

Monsieur le Maire a donné un deuxième blâme à Mme Fabienne HALOUI (rappel à l'ordre) avec inscription au procès-verbal car elle a pris à nouveau la parole alors qu'il répondait aux questions posées.

Puis il a décidé de suspendre la séance à 11 h 00 pendant une durée de 7 minutes.

↳ Le Conseil Municipal **SE PRONONCE** favorablement sur le versement de l'indemnité de conseil au Comptable du Trésor d'un montant de 4 251,41 € brut au titre de l'année 2017, pour les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
27 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme Marcelle ARSAC quitte définitivement la séance et donne pouvoir à M. Jean-Michel BODIER
Mme Fabienne HALOUI quitte également la séance.

M. Gérard TESTANIERE, M. Nicolas ARNOUX et M. Guillaume BOMPARD reprennent leur place en séance.



9 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - EXERCICE 2017 - DECISION MODIFICATIVE N° 3

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les modifications budgétaires énoncées

**2 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE ET Mme CUER)
2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
28 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



**10 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2017 – TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES
- ADMISSION EN NON VALEUR ET EXTINCTION DE LA DETTE**

↳ Le Conseil Municipal **DONNE un avis FAVORABLE** pour l'admission en non-valeur et l'extinction de la dette de ces sommes non recouvrées (voir tableau ci-dessus) d'un montant total de **22 744,67 €** pour les années 2012 à 2016

**2 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE ET Mme CUER)
1 VOIX CONTRE (Mme BADINIER)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme Carole PERVEYRIE reprend sa place en séance.

11 PRESTATIONS D'ASSURANCE POUR LES BESOINS DE LA VILLE – ANNEES 2018 A 2019
LOT. 1 DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES - APPROBATION DU MARCHÉ

Le Conseil Municipal ENTERINE le choix de la Commission d'Appel d'Offres et DESIGNÉ le GROUPEMENT BEAC / AMLIN INSURANCE SE, attributaire de ce lot

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Armand BEGUELIN

12 NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES VITRES – ANNEES 2018-2021 - APPROBATION DES MARCHES

Le Conseil Municipal ENTERINE le choix de la Commission d'Appel d'Offres et DESIGNÉ les sociétés : ONET SERVICES, attributaire du lot. 1 bâtiments communaux, SASU HEXA NET, attributaire du lot - 2 groupes scolaires et centres de loisirs, SAS BCO BLEU COMME UNE ORANGE, attributaire du lot 3 – gymnases et stades, ONET SERVICES, attributaire du 4 - médiathèque et salle de spectacles (Palais des Princes)

4 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE et Mme CUER)
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Guillaume BOMPARD

13 ORGANISATION CHAQUE ANNEE PAR LA VILLE D'UN CONCOURS DE CONFECTION DE BRIOCHE DES ROIS A L'OCCASION DE L'EPIPHANIE - POUR 2018, LE SAMEDI 6 JANVIER - EN CENTRE-VILLE
APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil Municipal APPROUVE l'organisation du Concours de confection de Brioche des Rois qui se déroulera chaque année le samedi précédent l'Epiphanie – pour 2018 le samedi 6 janvier, de 14 h à 17 h, Place Clémenceau et le règlement intérieur de cette manifestation

1 ABSTENTION (Mme BADINIER)
32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



La séance est levée à 11 heures 25

Vu pour être affiché le : 29 NOV 2017
et publié sur le site internet de la Ville

Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à la procédure définie par la loi du 17 juillet 1978 codifiée dans l'article L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

JACQUES BOMPARD.

